

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 00184 Numéro SIREN : 331 648 014 Nom ou dénomination : MEDIAPOST

Ce dépôt a été enregistré le 08/01/2021 sous le numéro de dépôt B2021/000846



**19 rue de la Villette
Le Constellation
69425 LYON CEDEX 03**

Comptes au 31/12/2019

BILAN

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2019	31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	78 562 306	60 660 300	17 902 006	12 520 582
Fonds commercial	15 946 491		15 946 491	15 946 491
Autres immobilisations incorporelles	4 123 645		4 123 645	7 602 831
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	42 718 026	33 783 803	8 934 223	12 709 027
Autres immobilisations corporelles	18 329 917	13 689 570	4 640 347	3 795 181
Immobilisations en cours	224 938		224 938	481 455
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	93 820 857	5 926 000	87 894 857	88 720 935
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	8 857 193		8 857 193	7 476 340
Autres immobilisations financières	2 409 696	55 073	2 354 623	2 265 412
ACTIF IMMOBILISE	264 993 068	114 114 746	150 878 322	151 518 253
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	585		585	28 751
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	120 478		120 478	128 868
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	89 514 932	2 931 059	86 583 873	86 205 828
Autres créances	58 651 702		58 651 702	66 950 644
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	3 700 203		3 700 203	5 759 921
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 512 148		1 512 148	1 486 388
ACTIF CIRCULANT	153 500 048	2 931 059	150 568 990	160 560 400
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	418 493 117	117 045 805	301 447 312	312 078 653

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
Capital social ou individuel (dont versé : 23 887 308)	23 887 308	23 887 308
Primes d'émission, de fusion, d'apport	47 345 227	47 345 227
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	2 388 731	1 993 987
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)	146 941	146 941
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	296 774	296 774
Report à nouveau	45 591 584	38 576 367
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-2 050 285	7 409 961
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	117 606 280	119 656 565
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	2 177 849	3 599 839
Provisions pour charges	15 442 735	13 800 077
PROVISIONS	17 620 584	17 399 916
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	33 015 885	34 603 010
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 918 638	38 534 039
Dettes fiscales et sociales	59 583 823	68 930 838
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	337 645	270 369
Autres dettes	32 811 632	32 065 373
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	552 825	618 542
DETTES	166 220 448	175 022 171
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	301 447 312	312 078 653

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	France	Exportation	31/12/2019	31/12/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	409 450 759	3 816 767	413 267 525	416 619 816
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	409 450 759	3 816 767	413 267 525	416 619 816
Production stockée				
Production immobilisée			8 858 651	8 802 052
Subventions d'exploitation			14 442	17 556
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			11 006 151	6 729 246
Autres produits			8 538 914	8 284 252
PRODUITS D'EXPLOITATION			441 685 682	440 452 923
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			186	-9 250
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			64 645	55 841
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			28 166	185 896
Autres achats et charges externes			199 845 052	193 649 308
Impôts, taxes et versements assimilés			10 830 639	12 359 009
Salaires et traitements			154 152 526	161 984 796
Charges sociales			44 001 128	45 835 574
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			10 799 766	10 537 308
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			736 845	891 555
Dotations aux provisions			4 018 258	1 818 189
Autres charges			10 495 768	6 557 919
CHARGES D'EXPLOITATION			434 972 977	433 866 145
RESULTAT D'EXPLOITATION			6 712 705	6 586 778
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			146 085	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			110 327	117 956
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			4 200	2 262 270
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			260 613	2 380 226
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			6 109 442	175 001
Intérêts et charges assimilées			651 401	698 794
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			6 760 843	873 795
RESULTAT FINANCIER			-6 500 230	1 506 430
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			212 475	8 093 208

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		72 710
Produits exceptionnels sur opérations en capital	600	9 088
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	252 435	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	253 035	81 798
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 207	7 141
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6 788	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	1 859 682	751 223
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 867 676	758 364
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(1 614 641)	(676 566)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Intéressement		1 575
Impôts sur les bénéfices	648 119	5 106
TOTAL DES PRODUITS	442 199 330	442 914 946
TOTAL DES CHARGES	444 249 615	435 504 986
	(2 050 285)	7 409 961

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a été marqué par :

L'encaissement le 15 mai 2019 de dividendes distribués par la société MEDIAPOST HIT MAIL au titre de l'exercice 2018 d'un montant de 146 085,32 €.

La décision de l'associée unique le 17 mai 2019 d'affecter le bénéfice de l'exercice 2018 d'un montant de 7 409 960,55 € en réserve légale à hauteur de 394 743,58 € et en report à nouveau pour 7 015 216,97 €. Le report à nouveau est ainsi porté de la somme de 38 576 366,58 € à la somme de 45 591 583,55 €

L'acquisition courant 2019 des titres de la société AD BREIZH à hauteur de 13 065 actions représentant 14,62% du capital.

COMPARABILITE DES COMPTES ANNUELS

Nous vous informons que les comptes de l'année 2019 sont comparables à ceux de l'année précédente.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Crise sanitaire et économique

Depuis le début de l'année 2020, est intervenue la crise sanitaire liée au virus Covid-19.

Le virus circule activement dans plusieurs pays dont la France. Le développement du COVID-19, qualifié officiellement de pandémie par l'Organisation Mondiale de la Santé le 11 mars 2020, s'accompagne de la mise en œuvre graduelle de mesures publiques qui ont pour conséquence de réduire significativement le volume des activités depuis cette date. La société a pris l'ensemble des mesures nécessaires à la continuité de l'activité tout en privilégiant la santé de ses collaborateurs et le respect des mesures gouvernementales.

Le contexte épidémique lié au Covid-19 crée une situation incertaine. La société s'attend à un impact négatif sur ses comptes en 2020. Compte tenu du caractère récent de l'épidémie, de l'absence de visibilité sur la durée de cette crise et de la constante évolution des mesures annoncées par le gouvernement (confinement et aides d'Etat), la société n'est toutefois pas en capacité à ce jour d'en apprécier l'impact chiffré éventuel sur les comptes 2020.

Aucun impact comptable n'est à mentionner au 31 décembre 2019.

A la date d'arrêt de ces états financiers, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation sur les douze prochains mois.

Malgré les impacts négatifs de la crise sanitaire attendus sur l'exercice 2020, d'une situation de trésorerie négative et de besoins de trésorerie à moyen terme, l'hypothèse de continuité d'exploitation n'est pas remise en cause compte tenu de l'engagement de soutien financier apporté par le groupe La Poste.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, règlement modifié par les règlements 2015-06 et 2016-07 homologués par arrêtés ministériels des 4 décembre 2015 et 26 décembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les éléments de fonds de commerce sont évalués au coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Une provision pour dépréciation est constatée pour les fonds de commerce lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur coût d'acquisition ou d'apport. La valeur d'utilité est calculée sur la base de la méthode des flux nets de liquidité actualisés, fondés sur le plan d'affaires de la société 2020-2024.

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

Les dépenses relatives à des logiciels créés en interne sont inscrites à l'actif pour leur coût de production, lorsque les conditions suivantes sont simultanément remplies :

- les projets concernés sont d'un montant significatif et nettement individualisé ;
- les produits développés ont une durée de vie de plusieurs années ;
- ils présentent de sérieuses chances de rentabilité commerciale et de réussite technique

Les logiciels sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de 1 à 5 ans, selon les typologies suivantes :

- | | | |
|---|---|-------|
| · les logiciels de bureautique | : | 1 an |
| · les logiciels commercialisables | : | 3 ans |
| · les logiciels d'application de gestion
et de production | : | 3 ans |
| (à l'exception des applications de type ERP
amortie sur 5 ans) | | |

Des provisions pour dépréciation sont constatées lorsque les amortissements ne permettent pas de traduire la perte de valeur de l'immobilisation concernée.

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée normale d'utilisation des biens et uniquement en mode linéaire (sauf matériel roulant des plates-formes / 5 ans dégressif).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	DUREE
Installations techniques, matériel, outillage	5 ans, à l'exception du matériel d'industrialisation de l'assemblage (6 ans à compter du 01.01.2014)
Installations générales, agencement, aménagement	8 ans à compter du 01.01.2005 (5 à 9 ans pour l'antériorité)
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier	5, 8 et 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur valeur d'acquisition. Ils sont ramenés à la valeur d'utilité par constatation d'une provision lorsque celle-ci est inférieure au coût d'acquisition. La valeur d'utilité est déterminée par référence à l'actif net comptable consolidé de la participation, corrigé des plus values latentes.

Les plus values latentes sont appréciées en comparant la valeur d'entreprise nette des dettes financières portées par la participation, à la quote-part de situation nette consolidée. L'estimation de la valeur d'entreprise est fondée sur la rentabilité de la participation, approchée par la méthode des flux nets de liquidités actualisés fondés sur le plan d'affaires 2020-2024 des sociétés, et par la méthode des comparables (moyenne des multiples de transactions comptables).

Si la valeur d'utilité ainsi déterminée est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

STOCKS ET EN-COURS

Ils sont valorisés au coût d'acquisition ou au coût de production. Les dépréciations sont pratiquées sur la base de la valeur réalisable nette.

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée à :

- 100% pour les créances douteuses transmises au service contentieux ainsi que les créances ordinaires échues de plus d'un an.
- 25% pour les créances ordinaires échues entre six mois et un an.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges concernent essentiellement :

- les procédures collectives relatives aux litiges distributeurs connus ou déclarés. Les provisions ont été calculées sur la base du risque de décaissement sur ces litiges en fonction des demandes et de leur nature. En fonction de la nature du litige, le taux de provision a été déterminé à 23%, 70% ou 100%.
- les engagements de la société au titre des indemnités de départ à la retraite qui sont évaluées selon la méthode des unités de crédit projetées conformément au règlement CRC – R01. Les calculs impliquent la prise en compte d'hypothèses actuarielles économiques externes (taux d'actualisation, taux d'inflation, taux de mortalité) et spécifiques à la société (hypothèse de départ à la retraite, taux de rotation du personnel, taux de revalorisation des traitements et salaires, taux des charges sociales).
Les écarts constatés entre l'évaluation et la prévision des engagements, en fonction de projections ou hypothèses nouvelles, sont appelés pertes et gains actuariels.
Les droits de l'année et les écarts actuariels sont enregistrés en résultat d'exploitation et la charge d'intérêts de l'année est enregistrée en résultat financier.
- Les litiges commerciaux sont relatifs aux procédures en cours, lesquelles sont évaluées individuellement en fonction du risque encouru par la société conformément à l'avancement des dossiers et en appliquant la clause limitative de responsabilité figurant dans les conditions générales de ventes attachées au contrat.

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)**CHIFFRE D'AFFAIRES**

Le chiffre d'affaires est enregistré au fur et à mesure de l'exécution de la prestation ou selon les termes des contrats signés avec les clients ou les prestataires.

CHARGES DE PERSONNEL

La loi 2017-1836 du 30 décembre 2017 de financement de la sécurité sociale pour 2018 – article 9 – a mis en place une réduction de 6 points du taux de cotisation patronale maladie pour les salaires dont le montant est inférieur ou égal à 2,5 SMIC. Cette mesure entre en vigueur au 1^{er} janvier 2019 en remplacement du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE).

Cette réduction de cotisation est comptabilisée en déduction des charges de personnel dans les comptes sociaux.

Compte tenu de leur caractère à très long terme, aucun crédit d'impôt n'est pris en compte pour l'évaluation des avantages du personnel postérieurs à l'emploi.

INFORMATIONS SUR BILAN ET RESULTAT

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation * Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT		
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	92 311 437	9 102 220
Terrains		
Dont composants		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Const. Install. générales, agenc., aménag.		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	42 514 902	260 987
Installations générales, agenc., aménag.	10 805 091	1 439 729
Matériel de transport	15 446	
Matériel de bureau, informatique, mobilier	6 173 485	647 509
Emballages récupérables et divers		
Immobilisations corporelles en cours	481 455	224 938
Avances et acomptes		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	59 990 378	2 573 163
Participations évaluées par mise en équivalence		
Autres participations	88 720 935	5 099 923
Autres titres immobilisés		
Prêts et autres immobilisations financières	9 801 025	2 958 467
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	98 521 960	8 058 389
TOTAL GENERAL	250 823 775	19 733 773

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.	57 863		42 718 026	
Installations générales, agencements divers	381 055		11 863 765	
Matériel de transport			15 446	
Matériel de bureau, informatique, mobilier	370 288		6 450 706	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	481 455		224 938	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 290 661		61 272 881	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			93 820 857	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	1 492 602		11 266 889	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 492 602		105 087 747	
TOTAL GENERAL	5 564 479		264 993 068	

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à 98 632 441 € au 31 décembre 2019 contre 92 311 437 € dans les comptes sociaux au 31 décembre 2018.

Elles se décomposent comme suit :

- droit au bail d'un montant de 21 038 €,
- fonds de commerce d'un montant de 15 925 453 € dont 11 760 000 € correspondant au fonds de commerce PNA apporté par La Poste,
- logiciels informatiques d'un montant de 78 562 306 €,
- immobilisations incorporelles en cours d'un montant de 4 123 644 €.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'élèvent à 99 106 674 € au 31 décembre 2019 contre 98 462 687 € dans les comptes sociaux au 31 décembre 2018.

Elles se décomposent comme suit :

- des titres de participation d'un montant de 87 894 857 € dont 52 091 000 € de titres SMP, 24 715 315 € de titres Mediapost Spain, 4 392 443 € de titres Mediapost SGPS SA Portugal, 7 522 176 € de titres Mediapost Hit Mail SA et 5 099 923 de titres Ad Breizh.

La dépréciation des titres de participation d'un montant de 5 926 000 € concerne les titres de SMP.

- de deux prêts à Mediapost Spain pour 3 316 259 € et 2 250 000 €, d'un prêt à Mediapost SGPS SA Portugal pour 2 400 000 €, et de leurs intérêts courus d'un montant de 7 570 €.
- des dépôts et cautionnements d'un montant de 2 402 126 €.

Les dépréciations des dépôts et cautionnements d'un montant de 55 072 € correspondent aux dépôts des locaux que nous avons quittés au 30/09/2018 et qui ne nous ont pas été remboursés par les bailleurs à la date de l'arrêté comptable.

- des prêts à l'effort à la construction d'un montant de 886 393 € (échéances de 2019 à 2022),
- des prêts au personnel d'un montant de 4 540 €.

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	56 241 533	7 129 150	2 710 383	60 660 300
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	29 805 874	4 035 791	57 862	33 783 803
Installations générales, agenc. et aménag. divers	7 544 485	942 046	381 055	8 105 475
Matériel de transport	15 446			15 446
Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 386 475	552 462	370 288	5 568 648
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	42 752 280	5 530 298	809 205	47 473 373
TOTAL GENERAL	98 993 813	12 659 448	3 519 588	108 133 673

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception	

FRAIS ETBL**AUT. INC.**

Terrains
 Construct.
 - sol propre
 - sol autrui
 - installations
 Install. Tech.
 Install. Gén.
 Mat. Transp.
 Mat bureau
 Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre				
TOTAL				

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentation	Dotations *	Fin d'exercice
---	------------------	--------------	-------------	----------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler
 Primes de remboursement des obligations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises Non Utilisées	Reprises Utilisées	Fin d'exercice
-----------	---------------------	-----------	---------------------------	-----------------------	-------------------

Provisions gisements miniers, pétroliers
Provisions pour investissement
Provisions pour hausse des prix
Amortissements dérogatoires
Dont majorations exceptionnelles de 30 %
Provisions pour prêts d'installation
Autres provisions réglementées

PROVISIONS REGLEMENTEES

Provisions pour litiges	3 599 839	1 667 363	3 089 354	2 177 849
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
(1) Provisions pour pensions, obligations similaires	13 800 077	2 534 337	891 679	15 442 735
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				

PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	17 399 916	4 201 700	3 981 032	17 620 584
--------------------------------------	-------------------	------------------	------------------	-------------------

Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles	252 435		252 435	
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation		5 926 000		5 926 000
Dépréciations autres immobilis. financières	59 273		4 200	55 073
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	7 983 849	736 845	5 789 635	2 931 059
Autres dépréciations				

DEPRECIATIONS	8 295 557	6 662 845	6 046 270	8 912 132
----------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

TOTAL GENERAL	25 695 473	10 864 545	10 027 303	26 532 716
----------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

Dotations et reprises d'exploitation	4 755 102,88	0 9 770 667,23
Dotations et reprises financières	6 109 442,29	0 4 200
Dotations et reprises exceptionnelles	0	0 252 435,36

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

(1) Indemnités de départ à la retraite : commentaire page suivante

INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Le montant de la provision enregistrée en comptabilité au titre des engagements de départ à la retraite s'élève à 15 442 735 € au 31 décembre 2019 contre 13 800 077 € dans les comptes sociaux au 31 décembre 2018. Le produit de l'année 2019, composé des droits de l'année à hauteur de 2 350 895 €, des reprises des prestations versées à hauteur de 891 679 € et de la charge d'intérêts à hauteur de 183 442 €, s'élève à 1 642 658 €.

Les droits du personnel de la société en cas de départ volontaire à la retraite sont définis par la Convention Collective Nationale de la Distribution Directe. Le régime des indemnités de départ à la retraite est un régime à prestations définies qui est fonction de l'ancienneté et du salaire de fin de carrière.

Les principales hypothèses actuarielles prises en compte dans le calcul de l'engagement sont les suivantes :

- l'âge de départ à la retraite retenu sur la base d'un départ volontaire est de 65 ans pour les cadres, 62 ans pour les non cadres et 64 ans pour les distributeurs,
- le taux d'inflation et le taux d'actualisation retenus au 31 décembre 2019 s'élèvent respectivement à 2% et à 0.75% contre 2% et 1,60% 31 décembre 2018,
- le taux de rotation du personnel retenu jusqu'à 55 ans est fondé sur la proportion des actifs salariés ayant quitté la société sur les trois dernières années pour des motifs différents du décès, du départ à la retraite et des licenciements. Au-delà de 55 ans, le taux de rotation est considéré nul. Concernant les distributeurs, le taux de rotation est dégressif jusqu'à 35 ans d'ancienneté et il est considéré nul au-delà de 36 ans,
- le salaire de fin de carrière retenu prend en compte l'ancienneté des salaires et les progressions de salaires attendues.

ETAT DES CREANCES			
	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	8 857 193	1 555 046	7 302 147
Autres immobilisations financières	2 409 696	2 409 696	
Clients douteux ou litigieux	3 260 800	3 260 800	
Autres créances clients	86 254 132	86 254 132	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	249 983	249 983	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	912	912	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	10 677 524	10 677 524	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	27 350 809	27 350 809	
Groupe et associés	20 208 677	20 208 677	
Débiteurs divers	163 797	163 797	
Charges constatées d'avance	1 512 148	1 512 148	
TOTAL GENERAL	160 945 671	153 643 524	7 302 147
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	2 268 054		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	887 201		
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES			
	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine			
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine			
Emprunts et dettes financières divers	33 015 885	4 295 254	9 464 436 19 256 196
Fournisseurs et comptes rattachés	39 918 638	39 918 638	
Personnel et comptes rattachés	22 506 987	22 506 987	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 205 284	16 205 284	
Etat : impôt sur les bénéfices			
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	19 280 774	19 280 774	
Etat : obligations cautionnées			
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	1 590 778	1 590 778	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	337 645	337 645	
Groupe et associés	18 112 416	18 112 416	
Autres dettes	14 699 216	14 699 216	
Dettes représentatives de titres empruntés			
Produits constatés d'avance	552 825	552 825	
TOTAL GENERAL	166 220 448	137 499 816	9 464 436 19 256 196
Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 250 000		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 488 525		
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés			

Compte	Libellé	31/12/2019
CHARGES A PAYER		
DETTES FOURNISSEURS CP TES RATTACH		
40800000	FRS EXPLOITATION FACTURES NON PARVE	165 832,30
40800003	FRS EXPLOITATION FNP ACTIVITE MTC	2 796 335,43
40801500	PROV. SOUS-TRAITANCE DISTRIBUTION	154 084,49
40801600	PROV. SOUS-TRAITANCE LA POSTE	6 234 440,88
40802500	PROV. BAILLEURS	1 918 477,36
40810000	FRS FRAIS GENERAUX FACTURES NON PAR	1 883 375,58
40810005	PO FOURN. HORS GROUPE FNP	6 744 899,77
40812000	FRS FACTURES IG A RECEVOIR	594 826,50
40812003	FRS FACTURES IG A RECEVOIR ACTIVITE	2 483 844,32
40812005	PO FOURN. GROUPE FNP	5 785 228,40
40814000	PROVISION TRANSPORT	713 572,80
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CP TES RATTACH		29 585 016,83
DETTES SUR IMMOBILISATIONS		
40840105	PO FOURN. HORS GRPE FNP IMMO.	269 925,35
TOTAL DETTES SUR IMMOBILISATIONS		269 925,35
AUTRES DETTES		
41989000	CLIENTS RRR A ACCORDER	8 178 827,36
TOTAL AUTRES DETTES		8 178 827,36
DETTES FISCALES ET SOCIALES		
42821000	DETTES PROVISIONNEES POUR CP EX. EN	2 387 837,29
42821400	PROV. BRUT ECART MODUL.	3 184 440,38
42821431	MODUL BRUT ASSEMBLAGE	549 293,53
42822000	DETTES PROVISIONNEES POUR CP EX. AN	3 694 294,08
42823000	PROV. EPARGNE TEMPS	1 670 165,76
42824000	PROV PRIME PRECARITE	56 452,82
42832000	PROV. CP DISTRIBUTEURS POUR EX. ANT	6 600 310,90
42837600	PROV REPOS COMP BRUT	360 611,53
42862000	PROV SALAIRES VARIABLES	2 260 667,89
42867000	PROV. FRAIS DEPLACEMENTS	19 487,19
42868000	OM DECALES	735 768,56
42868300	PROV CH. A PAYER GAR. CONTRACTUEL N	62 122,89
42871000	PROV JOUR CONTREPARTIE	510 036,00
42877000	PROV JOURS SUPPL. ASSEMBLAGE	39 188,81
43821000	CHARG.SOC. A PAYER SUR CP EX. EN CO	941 575,41
43821400	PROV. CH. SOC. S/ ECART MODUL.	620 526,47
43821431	MODUL CS ASSEMBLAGE	161 267,06
43822000	CHARG.SOC. A PAYER SUR CP EX. ANTER	1 484 647,06
43823000	PROV. CHARGES SUR COMPTE EPARGNE TE	738 049,35
43824000	PROV CS/PRIME PRECARITE	27 087,36
43832000	CHARG.SOC. DISTRIBUTEURS A PAYER SU	1 355 578,30
43837600	PROV REPOS COMP CS	118 520,24
43861000	EFFORT CONSTRUCTION	669 278,32

Compte	Libellé	31/12/2019
43861100	FORMATION PROFESSIONNELLE	432 445,70
43861200	ORGANIC	647 511,00
43861300	TAXE D' APPRENTISSAGE	929 014,89
43862000	CH.SOC. A PAYER SUR PROVISIONS SALA	1 077 871,06
43865000	CH.SOC. A PAYER SUR PROVISIONS OM D	48 446,64
43871000	PROV CH. JOUR CONTREPARTIE	105 315,48
43877000	PROV CS JOURS SUPPL. ASSEMBLAGE	11 181,08
44761000	TAXES SUR LES VEHICULES SOCIETE	81 812,00
44862000	TAXE FONCIERE A PAYER	1 081 370,51
44865000	TAXE C.F.E	181 504,60
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		33 284 143,46
TOTAL CHARGES A PAYER		71 297 912,00

Compte	Libellé	31/12/2019
PRODUITS A RECEVOIR		
AUTRES IMMOBILISAT. FINANCIERES		
27883000	INTERETS COURUS SUR PRET MDP SPAIN	2 075,00
27884200	INTERETS COURUS SUR PRET MDP SPAIN	3 371,54
27884400	INTERETS COURUS SUR EMPRUNT 2 400 0	2 123,33
TOTAL AUTRES IMMOBILISAT. FINANCIERES		7 569,87
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		
41810000	CLIENTS FACTURES A ETABLIR HG	5 574 795,52
41812000	CLIENTS FAE IG	11 617 242,54
41812100	CLIENTS FAE IG MONTROUGE	1 034 064,69
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		18 226 102,75
AUTRES CREANCES		
40980000	RRR A OBTENIR	41 053,27
44870000	ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	208 161,00
TOTAL AUTRES CREANCES		249 214,27
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		18 482 886,89

Compte	Libellé	31/12/2019
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		
48800000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	810 325,12
48800005	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE PO	594 940,89
48810000	CCA LOYERS	6 882,27
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		1 512 147,98
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
48700000	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	-552 824,98
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-552 824,98

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2019	Total 31/12/2018	%
Imprimé Publicitaire et Gratuits	363 587	1 914	365 501	370 260	-1,29 %
Print	14 756		14 756	14 824	-0,46 %
Data et Conseil	17 032	1 902	18 934	17 899	5,78 %
Affranchissement Data	6 499		6 499	5 329	21,96 %
RCP	4 516		4 516	5 360	-15,75 %
Mécanisation	571		571	232	146,12 %
Autres & CA Divers	2 491		2 491	2 716	-8,28 %

TOTAL	409 452	3 816	413 268	416 620	-0,80 %
-------	---------	-------	---------	---------	---------

Effectifs Présent au 31/12	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
----------------------------	-------------------	---

Cadres	533	
Agents de maîtrise, techniciens	834	
Employés	8 576	

TOTAL	9 943	
-------	-------	--

Effectifs moyen de l'année E.T.P.	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
-----------------------------------	-------------------	---

Cadres	530	
Agents de maîtrise, techniciens	827	
Employés	5 020	

TOTAL	6 377	
-------	-------	--

Rubriques**Entreprises liées****ACTIF IMMOBILISE**

Capital souscrit non appelé

Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles

Avances et acomptes sur immobilisations corporelles

Participations

Créances rattachées à des participations

Prêts 7 973 829

Autres titres immobilisés

Autres immobilisations financières

ACTIF CIRCULANT

Avances et acomptes versés sur commandes

Créances clients et comptes rattachés 21 620 831

Autres créances 20 166 974

Capital souscrit appelé, non versé

Valeurs mobilières de placement

Disponibilités 24 049

DETTES

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers 33 015 885

Avances et acomptes reçus sur commandes

Dettes fournisseurs et comptes rattachés 22 207 497

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes 22 531 161

CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION

Produits d'exploitation (1) 87 587 838

Charges d'exploitations (2) 107 774 163

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Produits de participations

Autres produits financiers 110 327

Charges financières 651 401

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements hors bilan donnés (3) 1 089 526

Engagements hors bilan reçus (4) 18 337

Voir détail des points 1,2,3 et 4 page suivante

(1) PRODUITS D' EXPLOITATION

- Chiffre d'affaire La Poste	69 772 331
- Chiffre d'affaire Mediapost Holding	299 006
- Chiffre d'affaire Isoskele	10 404 436
- Chiffre d'affaire Groupe SMP/Sogec	359 018
- Chiffre d'affaire Groupe Docapost	264 922
- Divers Produits La Poste	5 533 252
- Divers Produits	954 874

Cumul**87 587 838****(2) CHARGES D' EXPLOITATION**

- Sous traitance La Poste	70 371 665
- Sous traitance Geopost	883 538
- Sous traitance Viapost	14 017 075
- Sous traitance Nouvelle Attitude	4 347 407
- Sous traitance Mediapost Holding	1 319 301
- Sous traitance Adverline	1 413 534
- Sous traitance Mediaprism	118 595
- Sous traitance SMP/Sogec	1 703 528
- Sous traitance Docapost	380 276
- Redevance La Poste	1 896 000
- Redevance installation et gestion des photocopieurs La Poste	1 501 175
- Redevance contrat de redif.fichier Nouveau Voisin et SQA	499 650
- Mise a disposition de surface la Poste	406 820
- Affranchissement Docapost	385 388
- Affranchissement La Poste	4 456 509
- Affranchissement Isoskele	358 097
- Salaires refacturés La Poste	358 502
- Frais et commissions bancaires La Banque Postale	58 291
- Honoraires conseil et audit Isoskele	137 722
- Divers charges	3 161 089

Cumul**107 774 163****(3) ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNES**

- Lettre de garantie Mediapost Hit Mail	1 000 000
- Quote-part La Poste Licence Commedia	89 526

Cumul**1 089 526****(4) ENGAGEMENTS HORS BILAN RECUS**

- Contrat de prestations informatiques Mediapost Holding	2 029
- Contrat de prestations informatiques Sogec Marketing	1 123
- Contrat de prestations informatiques Isoskele	2 102
- Contrat de prestations informatiques La Poste DGA Numérique	5 980
- Contrat de prestations informatiques Cabestan	3 334
- Contrat de prestations informatiques Mediaprisme	3 769

Cumul**18 337**

CAPITAUX PROPRES

LIBELLES	31/12/2018	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
CAPITAL SOCIAL *	23 887 308			23 887 308
PRIMES DE FUSION	1 976 812			1 976 812
PRIMES D'APPORT	45 368 415			45 368 415
RESERVE LEGALE	1 993 987	394 744		2 388 731
RESERVE INDISPONIBLE	146 941			146 941
AUTRES RESERVES	296 774			296 774
REPORT A NOUVEAU	38 903 562	7 015 217		45 918 779
REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	-327 195			-327 195
RESULTAT 2018	7 409 961		7 409 961	0
RESULTAT 2019			2 050 285	-2 050 285
SOLDE CAPITAUX PROPRES	119 656 565	7 409 961	9 460 246	117 606 280

*Répartition du capital au 31/12/2019

ACTIONNAIRES	Nombre d'actions	Valeur nominale	Montant	% de détention
LA POSTE	50 824 059	0,47	23 887 308	100,00
	50 824 059	0,47	23 887 308	100,00

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		119 656 565
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		119 656 565
Variations en cours d'exercice		
	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		394 744
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations	394 744	
Résultat de l'exercice	2 050 285	
SOLDE		2 050 285
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		117 606 280

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	50 824 059			0,47
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Pénalités non déductibles	1 207	
VNC Immobilisation	4 788	
Charges exceptionnelles diverses	2 000	
Dotations exceptionnelles aux provisions pour dépréciations des immobilisati	1 859 682	

TOTAL	1 867 676	
-------	-----------	--

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Cessions immobilisations	600	
Reprise provision dépréciation exceptionnelle	252 435	

TOTAL	253 035	
-------	---------	--

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû
Résultat d'exploitation	6 712 705	2 149 141
Résultat financier	(6 500 230)	(2 081 115)
Résultat exceptionnel	(1 614 641)	(516 944)
Décalage temporaires et permanents	6 450 883	2 065 316
Imputation des déficits reportables	(3 024 359)	(968 279)
RESULTAT FISCAL AVANT IMPÔT	2 024 358	648 119

AUTRES INFORMATIONS, ENGAGEMENTS FINANCIERS

AUTRES INFORMATIONS

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Aucune rémunération n'a été versée au titre de l'exercice 2019 aux dirigeants et administrateurs.

IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société MEDIAPOST sont consolidés dans les comptes de La Poste – 9, rue du Colonel Pierre Avia 75015 PARIS.

Le mode de consolidation retenu est l'intégration globale.

BASE D'IMPOT DIFFERE

La situation fiscale latente correspondant aux décalages temporaires s'établit comme suit :

	Base d'impôt différé 01/01/2019 en €	Réintégrations 2019 en €	Déductions 2019 en €	Base d'impôt différé 31/12/2019 en €
Provisions pour dépréciation des clients non déductibles	1 369 713	577 059	929 341	1 017 431
Provisions pour avoirs clients à établir	191 102	208 281	207 328	192 055
Contribution sociale de solidarité (Organic)	484 393	647 510	614 018	517 885
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	6 970 183	2 534 337	891 679	8 612 841
Provisions pour participation des salariés	0	0	0	0
Provisions pour dépréciation des titres SMP	0	5 926 000	0	5 926 000
Total	9 015 391	9 893 187	2 642 366	16 266 212

AUTRES INFORMATIONS (suite)**INTEGRATION FISCALE**

Depuis le 1^{er} Janvier 2011, la société MEDIAPOST est entrée dans le périmètre d'intégration fiscale de LA POSTE.

MEDIAPOST versera à LA POSTE à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et/ou sa plus-value à long terme de l'exercice si elle était imposable distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont MEDIAPOST aurait bénéficié en l'absence d'intégration.

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le montant hors taxes des honoraires hors frais de déplacement du commissaire aux comptes au titre de sa mission légale s'élève à 224 300,00 €.

ENGAGEMENTS HORS BILAN REÇUS**Engagements intra-groupe**

Rubriques	Montant hors bilan
Contrat de prestations informatiques	18 337
TOTAL	18 337

L'engagement en matière de contrat de prestations informatiques reçu de la société Mediapost Holding représente au 31 décembre 2019 un montant de 2 029 € qui correspond à une échéance inférieure à un an (1 522 €), et en échéances entre deux et cinq ans (507 €).

L'engagement en matière de contrat de prestations informatiques reçu de la société Sogec Marketing représente au 31 décembre 2019 un montant de 1 123 € qui correspond à une échéance inférieure à un an (842 €), et en échéances entre deux et cinq ans (281 €).

L'engagement en matière de contrat de prestations informatiques reçu de la société Isoskele représente au 31 décembre 2019 un montant de 2 102 € qui correspond à une échéance inférieure à un an (1 576 €), et en échéances entre deux et cinq ans (526 €).

L'engagement en matière de contrat de prestations informatiques reçu de la société La Poste DGA Numérique représente au 31 décembre 2019 un montant de 5 980 € qui correspond à une échéance inférieure à un an (4 485 €), et en échéances entre deux et cinq ans (1 495 €).

L'engagement en matière de contrat de prestations informatiques reçu de la société Cabestan représente au 31 décembre 2019 un montant de 3 334 € qui correspond à une échéance inférieure à un an (2 501 €), et en échéances entre deux et cinq ans (833 €).

L'engagement en matière de contrat de prestations informatiques reçu de la société Mediaprisme représente au 31 décembre 2019 un montant de 3 769 € qui correspond à une échéance inférieure à un an (2 827 €), et en échéances entre deux et cinq ans (942 €).

ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNES

Rubriques	Montant hors bilan
Avals et cautions	248 320
Engagements en matière de locations immobilières	35 806 941
Engagements en matière de locations véhicules	2 664 357
Engagements en matière de locations simples	8 258 348
Crédit-bail Sitma	850 564
Lettre de crédit Mediapost Hit Mail	1 000 000
Contrat de licence exclusive La Poste-Mediapost	89 526
TOTAL	48 918 056

Les engagements liés aux médailles du travail ne sont pas significatifs et n'ont pas donné lieu à un provisionnement au 31 décembre 2019.

Les cautions bancaires sont afférentes aux baux immobiliers et représentent au 31 décembre 2019 un montant de 248 320 €.

Les engagements en matière de locations immobilières représentent au 31 décembre 2019 un montant de 35 806 941 € qui se décompose en échéances inférieures à un an (13 617 038 €), en échéances entre deux et cinq ans (21 159 658 €) et en échéances supérieures à cinq ans (1 030 245 €).

Les engagements de locations mobilières concernent le parc « automobiles » et représentent au 31 décembre 2019 un montant de 2 664 357 € qui se décompose en échéances inférieures à un an (1 269 418 €) et en échéances entre deux et cinq ans (1 394 939 €).

Les engagements de locations mobilières en matière de location du parc de photocopieurs représentent au 31 décembre 2019 un montant de 8 258 348 € qui se décompose en échéances inférieures à un an (1 679 664 €) et en échéances entre deux et cinq ans (6 578 684 €).

L'engagement donné concernant le contrat de licence exclusive entre La Poste et Mediapost, pour la réalisation d'un logiciel de gestion commerciale des produits imprimés publicitaires, représente un montant HT de 89 526 € qui se décompose en échéances inférieures à un an (38 994 €) et en échéances entre deux et cinq ans (50 532 €).

Une lettre de garantie à Mediapost Hit Mail pour un montant de 1 000 000 € et dont l'échéance est inférieure à 1 ans.

L'engagement donné concernant le crédit bail Sitma qui représente un montant de 850 564 €, et dont l'échéance est inférieure à 1 ans.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dénomination Siège social	Capital Capital propre	Part Détention Détention	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Caution	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
SMP SAS 17 Avenue du Quebec 91140 Villebon-sur-Yvette	3 976 991 3 031 108	100,00 %	52 091 000 46 165 000		1 462 860 (4 169 764)
MEDIAPOST SGPS SA Portugal Cerro da Murta, Estrada do Cemitério Novo, Pavilhao Mediapost, municipalité de Queluz à Sintra Portugal	2 050 000 2 771 979	100,00 %	4 392 443 4 392 443	2 400 000	0 (223 769)
MEDIAPOST SPAIN S.L. Avenida del majuelo 19 - Poligono Industrial La Postura - 28343 Valdemoro Madrid Espagne	12 243 295 22 211 494	100,00 %	24 715 316 24 715 316	5 566 259	48 739 325 808 787
MEDIAPOST HIT MAIL SA 19-21 Pictor Iosif Isser Street, 1st District Bucarest Roumanie (1)	23 894 4 128 444	99,92%	7 522 176 7 522 176	1 000 000	16 450 460 831 196
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
Ad Breizh SAS Rue de l'étang au diable 35760 Saint Grégoire	84 708 2 132 277	14,62%	5 099 923 5 099 923		4 381 334 (3 359 744)
AUTRES TITRES					

(1) Conversion effectuée au cours du 31/12/2019 : 1 EURO = 4,783 RON

MEDIAPOST
Société par Actions Simplifiée au capital de 23.887.307,73 euros
Siège social : 19 rue de la Villette – 69003 LYON
RCS LYON 331 648 014

**PROCES-VERBAL DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 22 SEPTEMBRE 2020**

.../...

DEUXIEME DECISION (Affectation du résultat)

L'Associé Unique décide, d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2019, d'un montant de (2 050 285,14) €, de la manière suivante :

- Affectation de la perte de l'exercice, soit (2 050 285,14) € au compte report à nouveau, lequel serait ainsi porté de la somme de 45 591 583,55 € à la somme de 43 541 298,41 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèveront immédiatement après cette affectation à 117 606 279,76 € répartis ainsi qu'il suit :

Capital social	23 887 307,73 €
Prime d'émission, de fusion, d'apport	47 345 227,24 €
Réserve légale.....	2.388.731,00 €
Réserves réglementées	146 941,03 €
Autres réserves	296 774,35 €
Report à nouveau	43 541 298,41 €

.../...

QUATRIEME DECISION (Pouvoirs)

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

.../...

Extrait certifié conforme à l'original par Madame Adèle ALBANO, Directrice Générale





KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site Internet : www.kpmg.fr

Mediapost
Société par Actions Simplifiée
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019
Mediapost
Société par Actions Simplifiée
19 rue de la Villette - 69425 Lyon Cedex 03

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €. Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

**Mediapost
Société par Actions Simplifiée**

Siège social : 19 rue de la Villette - 69425 Lyon Cedex 03
Capital social : €. 23.887.308

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'attention de l'Associée unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre décision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Mediapost – S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par la Présidente le 6 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2019 s'établit à 87.894.857 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « immobilisations financière » du chapitre « règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente arrêté le 6 mars 2020 et dans les autres documents adressés sur la situation financière et les comptes annuels à l'Associée unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté du rapport de gestion relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 22 juin 2020

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Stéphanie Millet
Associée

Signature
numérique de
STEPHANIE MILLET